

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce, tenue virtuellement, le 9 avril 2025 à 18h30 sous la présidence de Madame Estelle Lehoux.

75 membres ont participé en direct et 68 membres ont participé en différé à cette assemblée pour un total de 143 membres.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de Bienvenue

Madame Marie-Noëlle Sylvain se présente et souhaite la bienvenue à tous et explique le déroulement de la soirée. Elle salue particulièrement madame Estelle Lehoux, présidente du conseil d'administration et monsieur Steeve Ouellet, directeur général.

Madame Estelle Lehoux, Présidente, prend la parole et salue les membres administrateurs ainsi que tous les employés de la Caisse. Elle présente les personnes qui l'accompagneront à l'animation :

- Monsieur Steeve Ouellet, directeur général;
- Madame Michelyne Marcoux, secrétaire du conseil d'administration;
- Madame Louise Thériault, présidente des Comités de Gouvernance et Éthique et du Comité Coopération;
- Monsieur Alexandre Simard, président du Comité de Mise en candidature.

Elle remercie également la présence des membres en ligne. Elle confie le rôle à madame Marie-Noëlle Sylvain de lui faire part des questions des membres et de leurs commentaires pendant l'assemblée.

Madame Marie-Noëlle Sylvain rappelle aux membres que l'assemblée a dûment été convoquée par avis publié le 20 mars dernier par affichage dans les centres de services, par publicité radio et sur nos plateformes numériques. Elle explique aux membres qu'ils pourront voter à distance sur certains sujets qui feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours.

Vous pourrez vous prononcer sur le projet de répartition des excédents annuels et les ristournes et vous pourrez élire les membres du conseil d'administration puisque des élections auront lieu cette année.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Un message vidéo du président du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier est présenté.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Une deuxième vidéo est présentée pour permettre aux membres de se familiariser avec le fonctionnement de notre plateforme numérique.

Ajoutons que pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, vous devez :

- Être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours ou être membre de plein droit réadmis;
- Résider, être domicilié ou travailler au Québec;
- Être une personne physique de 18 ans et plus ou
- Être une personne morale ou une société;

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, comme il y aura de la votation en direct, deux scrutateurs doivent être nommés.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer mesdames Nathalie Drouin et Marie-Pier Lévesque à titre de scrutateurs.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Madame Michelyne Marcoux fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 avril 2024

Madame Marie-Noëlle Sylvain mentionne que dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter tel que soumis le procès-verbal du 17 avril 2024.

3. **Retour sur l'année 2024**

3.1 Rapport du conseil d'administration

Madame Estelle Lehoux débute en présentant les membres du conseil d'administration et les remercie sincèrement de leur implication et elle est heureuse de pouvoir compter sur des gens de très grande qualité.

Elle exprime sa plus profonde gratitude et sa fierté envers notre équipe exceptionnelle, celle de la Caisse, de nos collègues chez Desjardins Entreprise et du Service Signature Beauce-Appalaches-Etchemins et de nos partenaires et collègues des filiales. Cette année, nous avons surmonté des défis importants en regard à la situation économique et aux grands enjeux financiers qui sont vécus par nos membres.

L'année 2024 nous a permis, une fois de plus, de démontrer à nos membres comment Desjardins assume un rôle majeur dans notre communauté. Nous sommes présents et vous offrons notre expertise pour nos membres : en présentiel, au téléphone, à travers nos canaux numériques, et ce, pour tous les besoins financiers.

Aussi, nous sommes présents par notre implication dans notre milieu. Quotidiennement, nous travaillons avec nos partenaires pour soutenir le dynamisme de nos municipalités pour ainsi démontrer que la force de la coopération réside en notre capacité à utiliser nos excédents, aux bénéfices de nos membres et clients.

Elle poursuit avec la grande thématique de nos célébrations : les 125 ans de Desjardins. « 125 ans d'ambitions » une signature très forte qui démontre que nous existons pour contribuer à la prospérité des personnes et des collectivités et que nous aidons les gens à réaliser leurs ambitions.

Nos membres peuvent être rassurés. Nous serons toujours partenaires de leurs ambitions. Nous pouvons le faire à travers une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement notre rôle de leader et de partenaire. Je pense à notre Fonds d'aide au développement du milieu dans lequel a été puisé en 2024, plus de 300 000 \$ en soutien à de grandes initiatives dans notre milieu qui vous seront présentées un peu plus tard.

Nous avons le Fonds C pour les entreprises, nos programmes de finances solidaires, etc. Je pense aussi au Fonds du Grand Mouvement, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027 et qui a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$. Ce fonds est dédié à soutenir des projets à portée régionale.

Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils, de nos outils ou de nos contenus éducatifs. Nous sommes présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions.

Nous avons été présents aussi par l'offre de plusieurs conférences dans vos municipalités que ce soit, « Maître de sa vie et de ses biens » pour contrer l'exploitation financière, la « Planification, protection et transfert du patrimoine » ou encore « AccèsD sur le bout des doigts » pour vous outiller avec nos solutions numériques.

Elle rappelle que 96 % de nos membres veulent maintenant utiliser nos solutions numériques pour faire leurs transactions. Ce que les membres font maintenant en ligne c'est :

- Ouvrir un compte courant;
- Prendre rendez-vous avec nous au moment qui leur convient;
- Déposer un chèque, payer leurs factures, faire un virement;
- Demander une préautorisation hypothécaire, renouveler un prêt hypothécaire;
- Demander une carte de crédit;
- Consulter et gérer leur dossier d'assurance;
- Ouvrir un REER, CELI, REEE ou CELIAPP;
- Réinvestir dans un fonds ou portefeuille, et j'en passe.

Notre équipe demeurera toujours bien vivante et présente pour vous conseiller, vous accompagner et vous offrir une expertise humaine pour réaliser vos ambitions.

Elle ajoute que comme institution financière coopérative ancrée dans son milieu, la caisse joue un rôle déterminant dans la concrétisation et la cohérence à l'échelle locale de l'engagement du Mouvement à l'égard du développement durable et de la finance responsable.

Concrètement, la caisse a adopté un plan triennal pour que nos efforts pour le développement durable soient harmonisés avec notre plan d'affaires ou notre plan d'engagement et de proximité avec le milieu.

Nous poursuivons également à aider nos jeunes dans leurs ambitions et leur permettre de prendre leur place et se réaliser pleinement. Nous avons continué à mettre de l'avant plusieurs initiatives au bénéfice des jeunes à l'échelle locale et à celle du Mouvement. Nous poursuivons l'accompagnement des jeunes avec la caisse scolaire. Elle remercie les 16 écoles primaires sur notre territoire qui nous ouvrent leurs portes pour poursuivre cette initiative.

Nous avons aussi la ristourne jeunesse qui représente un retour aux jeunes de plus de 30 000 \$. Notre équipe jeunesse continue à offrir la conférence « Mes finances 101 » à la Polyvalente Benoît-Vachon auprès des élèves de la 3^e secondaire pour les outiller dans l'atteinte de leur autonomie financière. En plus, les conférences Mes finances, mes choix sont données aux élèves de la 4^e et 5^e secondaire.

Le programme de conférences Desjardins Ma vie mes passions existe quant à lui depuis maintenant 21 ans. Il a encore permis cette année à des conférenciers inspirants de rencontrer les étudiants du primaire et du secondaire pour leur transmettre des messages d'espoir sur les passions et les rêves. Chez nous, plus de 45 conférences ont été données à quelque 1 350 jeunes.

Enfin, nous sommes heureux de reconduire notre programme de bourses d'études en partenariat avec la Caisse Desjardins de Beauce-Centre qui totalise un montant de

25 000\$, sans oublier les bourses de la Fondation Desjardins qui totalise chez nous 22 500 \$.

Elle informe que des changements dans les réseaux de distribution de plusieurs caisses ont été déployés en 2024. Le conseil d'administration continue de suivre l'évolution de vos habitudes transactionnelles et poursuit ses travaux d'analyse, tout en gardant en tête notre réalité régionale et les besoins particuliers de notre milieu.

En terminant, madame Estelle Lehoux remercie les 41 375 membres pour leur fidélité.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Madame Estelle Lehoux mentionne qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée; que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. En 2024, notre Caisse a octroyé 2 contrats, pour un total de 6 335,31\$. Ces contrats ont tous été conclus dans le respect des règles déontologiques.

3.3 Rapport financier

Madame Marie-Noëlle Sylvain invite monsieur Steeve Ouellet, directeur général à faire la présentation du rapport financier de notre caisse.

Monsieur Steeve Ouellet, directeur général prend la parole et salue d'une façon plus officielle tous les membres et les remercie de leur présence.

Il poursuit avec la présentation des résultats de notre Caisse pour l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

Madame Estelle Lehoux demande aux membres participants s'ils ont des commentaires ou des questions.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Marie-Noëlle Sylvain invite madame Louise Thériault, présidente du Comité Gouvernance et Éthique, mandat Coopération à prendre la parole.

Elle salue les membres et présente les montants remis grâce au Fonds d'aide au développement du milieu et aux dons et commandites. En 2024, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de plus de 470 000 \$ pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activité. De ce montant, quelque 307 000 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 164 000 \$ du budget des dons et commandites.

Elle démontre à l'écran la répartition des sommes investies par les dons et commandites et le fonds d'aide au développement du milieu, selon les différents secteurs d'activité.

Elle présente quelques projets réalisés dans l'année 2024 au sein de la communauté et ajoute que le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons ainsi nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets. N'hésitez pas à nous interpeller, nous souhaitons faire partie de vos ambitions.

4. Période de questions

Madame Estelle Lehoux, Présidente, informe les membres de l'assemblée que c'est maintenant le moment de répondre à vos questions.

Aucune question n’est posée par les membres.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Une capsule vidéo sur la ristourne est présentée.

Madame Estelle Lehoux précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d’administration sont ceux qu’il estime les plus avantageux pour l’ensemble des membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Monsieur Steeve Ouellet, prends la parole et présente la recommandation du conseil d’administration sur le partage des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS			
		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		28 090	
Virements réglementaires et autres ajustements		(7 062)	
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹		(8 370)	
• Autres éléments du résultat		1 086	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024		227	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)		(5)	
Solde des excédents à répartir		21 028	
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(3 348)	
• Ristourne		(3 830)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne		1 012	
• Affectation au FADM		(530)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0	
Affectation à la réserve générale		(17 680)	
Solde des excédents à répartir		0	

FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

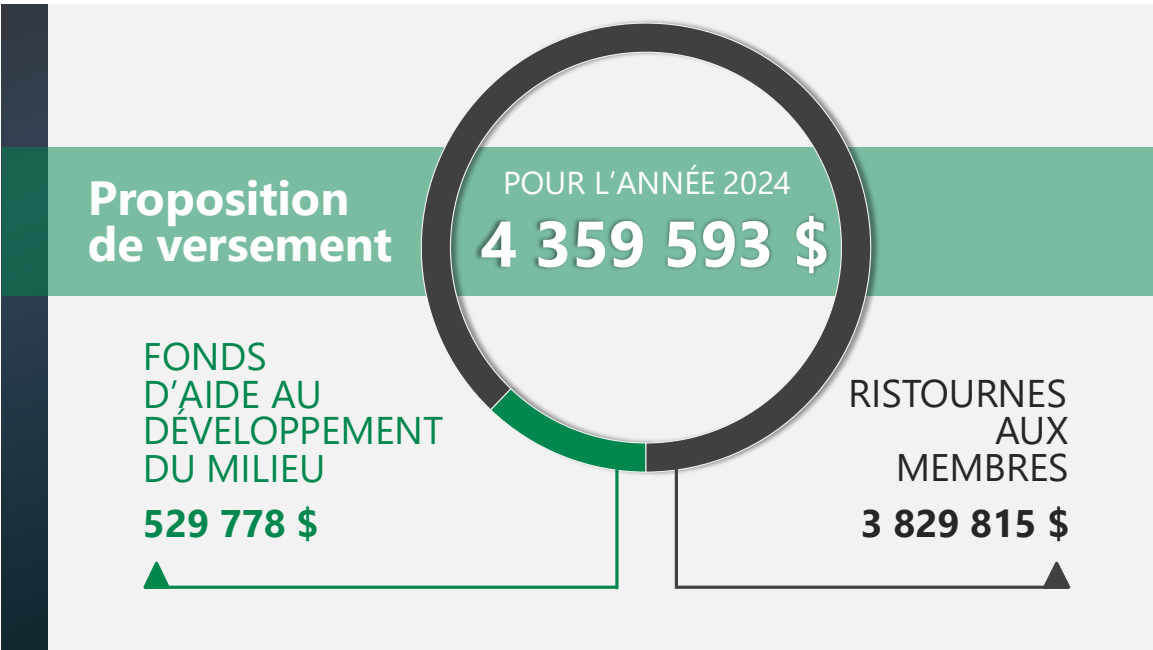
RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

1

L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes	0,58 \$	473
Épargne et placements		453
Fonds		201
Prêts et marges de crédit		1 235
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	445
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ³	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	246
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	587
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1000 \$ honoraires et commissions	190
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		3 830

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12

Il est dûment proposé et appuyé que la répartition des excédents annuels, que les taux de ristournes, ainsi que le versement au Fonds d'aide au développement du milieu, soient adoptés, tels que recommandés par le conseil d'administration.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Tel que le prévoit le règlement, madame Estelle Lehoux, agira comme présidente d'élection et madame Michelyne Marcoux comme secrétaire.

5.2.2 Rapport du comité mise en candidature

Monsieur Alexandre Simard est invité à nous faire part du rapport du comité de mise en candidature.

Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidature a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans nos places d'affaires;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook);
- Publicité dans les journaux local;
- Affichage dynamique sur les écrans du siège social.

Pour l'Assemblée générale de cette année, 3 postes sont à combler et la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : gestion financière, comptabilité, droit et déontologie, communication, développement durable;
- 1 femme et 2 hommes pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- Des membres appartenant au groupe d'âge suivant : 3 de 35-49 ans;
- Des personnes représentant la diversité ethnoculturelle.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration cette année.

- M. Dominique Debrosse
- Mme Vanessa Martine Niclair
- Mme Nancy Roy
- M. Frédérick Villeneuve

Je réitère qu'un document de présentation des personnes candidates se trouve sur le site Internet de la Caisse. Nous vous invitons à le consulter avant d'exercer votre droit de vote afin de vous permettre de faire des choix éclairés.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation, d'un maximum de 2 minutes.

Les présentations seront chronométrées et, par souci d'équité envers les personnes candidates, elles seront avisées lorsque le temps sera écoulé.

J'en profite pour vous dire que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

Nous avons donc 4 personnes qui viendront présenter leur candidature.

Par ordre alphabétique de nom de famille, nous débutons avec M. Dominique Debrosse.

- Monsieur Dominique Debrosse fait sa présentation;
- Madame Vanessa Martine Niclair fait sa présentation;
- Madame Nancy Roy fait sa présentation;
- Monsieur Frédérick Villeneuve fait sa présentation.

Madame Estelle Lehoux précise que l'élection des membres du conseils d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Marie-Noëlle Sylvain présente les différents modes de votation et précise que seuls les membres de plein droit pourront exercer leur droit de vote en différé au cours des quatre prochains jours et explique la façon de procéder.

Madame Estelle Lehoux informe les membres que les résultats du vote seront dévoilés 24h à 48h après la période de vote sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. Elle mentionne que la publication des résultats du vote mettra officiellement fin à notre Assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Madame Marie-Noëlle Sylvain invite les membres à compléter le court sondage de satisfaction sur l'assemblée.

Madame Estelle Lehoux remercie les membres de leur implication et de leur confiance envers notre caisse. Elle exprime sa profonde gratitude pour les 3 membres qui quittent leurs fonctions ce soir.

Elle souligne également le départ à la retraite de deux gestionnaires d'exception qui ont cumulés plus de 36 et 38 années de loyaux services.

Elle souhaite bon succès aux candidats et remercient les personnes qui l'accompagnaient aujourd'hui.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 588 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels

90 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Élection des membres du conseil d'administration

Les membres élus sont :

- Monsieur Dominique Debrosse
- Madame Nancy Roy
- Monsieur Frédéric Villeneuve

Levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 15 avril 2025 à 11h57.